

Le combat des gantiers de Millau pour relancer l'ex-place forte du cuir

MIDI-PYRÉNÉES

Le pôle cuir de l'Aveyron fédère 18 entreprises pour perpétuer un savoir-faire prisé par l'industrie du luxe.

Laurent Marcaillou

— Correspondant à Toulouse

Les entreprises du cuir de l'Aveyron se fédèrent pour pérenniser leur savoir-faire traditionnel présenté depuis le 8 avril dans une exposition sur l'aire d'autoroute du viaduc de Millau. Si l'ancienne capitale française de la ganterie a compté jusqu'à 6.000 emplois dans ce secteur dans les années 1950, la première, et la deuxième transformation du cuir ne réunissent plus que 18 entreprises (5 mégisseries et tanneries, 5 ganteries, 5 maroquineries, 2 selleries et 1 bottier). Elles comptent 383 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 39 millions d'euros. Les entreprises qui ont survécu travaillent pour le secteur du luxe et exportent. La plus connue, Causse Gantier (40 salariés), racheté par Chanel en 2012, fabrique 20.000 paires de gants par an pour 5 marques de luxe et des stars, comme Karl Lagerfeld ou Madonna. Mais son chiffre d'affaires reste stable à 3 millions d'euros. La société réalise 12 collections par an, dont la moitié pour Chanel. Les gants sont fabriqués à la main dans des petites séries de 20 à 400 paires et vendus 300 euros en moyenne. « *Le made in*



Les entreprises du cuir de l'Aveyron comptent 383 salariés. Photo Philemon d'Andurain

France est possible si l'on travaille pour le haut de gamme et si on fait preuve d'innovation », dit son directeur général, Jean-Noël Le Bris.

La question de la formation

Le pôle cuir de l'Aveyron, créé il y a un an avec le soutien de la CCI de l'Aveyron et de la Communauté de communes de Millau Grands Causse, sollicite l'aide financière du conseil régional et de l'Etat pour développer des formations à ces métiers artisanaux et répondre aux besoins de modernisation des petites entreprises. Car il n'existe plus de formation de gantier en France. « *Les ouvriers sont formés en entreprise pendant deux ans, mais les aides à la formation ne dépassent pas qua-*

tre mois », déplore Olivier Fabre, président de la Maison Fabre (12 salariés) et du pôle cuir, qui demande la création d'une plateforme de formation aux métiers du cuir. Car les fabricants ont du mal à recruter alors que le secteur du luxe est en croissance : la maroquinerie française a augmenté ses exportations de 11 % en 2015 et la ganterie de 6 %, selon le Conseil national du cuir. Le pôle va s'élargir au département du Tarn, où l'industrie du cuir est plus importante avec 53 entreprises, 400 salariés et un chiffre d'affaires de 82 millions d'euros dans la tannerie, la maroquinerie et l'habillement autour de Mazamet et Graulhet.

L'utilisation des peaux du million de brebis de race Lacaune produi-

sant le lait du fromage de Roquefort est un autre enjeu fort, mais la plupart des entreprises achètent des peaux espagnoles qui ont moins de défauts. « *La race Lacaune a une peau fine de qualité exceptionnelle, mais elle est abimée par les conditions d'élevage et d'abattage. Elle aurait une valeur considérable car il y a une pénurie de peau de premier choix* », explique Frank Boehly, président du Conseil national du cuir. Pour améliorer l'élevage, la dépouille et le filmage des peaux, le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation a lancé l'an dernier le projet de R&D Peau Lux, doté de 4,8 millions d'euros et porté par la société Ovi Plateau Central (RAGT) avec les acteurs de la filière. ■